



Événements d'hier

Immersion à Nausicaa

Samedi 20 avril 2013

La sortie Nausicaa a connu un franc succès : 49 personnes ont participé à la sortie ! Soleil et ciel bleu ont accompagné les 17 enfants et les 32 adultes.



Le mot du Maire

Votre ville vous appartient !

Enfin la Nature reprend ses droits après ces longs, très longs mois d'hiver.

Enfin les travaux du centre-bourg, première tranche, se terminent.

La municipalité a vraiment voulu marquer cet hyper-centre qui doit devenir un espace partagé. Partagé, c'est-à-dire un endroit où tout le monde y trouve sa place.

D'abord, les jeunes qui peuvent se rencontrer, discuter, rire parfois un peu fort (je vous demande à l'avance de les excuser).

Ensuite, les aînés qui pourront profiter du Parc Jean-Paul Chrétien-Laiguillon pour se détendre et échanger en refaisant un peu le monde.

Enfin, pour les véhicules, de nombreuses places ont été aménagées pour faciliter l'accès aux divers services et commerces.

Ce centre-ville, que je souhaite apaisé, fait l'objet de nombreuses attentions pour le rendre agréable à regarder et séduisant pour nos visiteurs. C'est pourquoi, un gros effort est fait en matière de fleurissement et d'aménagement paysager. Ces éléments décoratifs appartiennent à tous et il est du devoir de chacun de les faire respecter. Aux parents, il revient le droit d'expliquer aux enfants qu'il s'agit d'un bien commun.

Bien entendu, s'agissant d'esthétisme, la notion est absolument subjective et l'unanimité ne sera pas faite sur ce sujet.

Toutefois, l'effort doit être honnêtement reconnu et admis, tout comme il peut sembler naturel que les riverains renforcent l'aspect fleuri de la rue Victor Hugo, en soignant particulièrement leurs façades.



Espérant que chacun trouvera une part de satisfaction dans ce qui est fait, acceptez l'expression de mes sentiments dévoués.

Votre maire,
Daniel Parisot

Directeur de Publication : Daniel Parisot
Comité de rédaction et de relecture : Valérie Lacoudre, Bernard Brebant,
Françoise Herlin, Jean-Gabriel Georges
Secrétariat de rédaction : Stéphanie Hamiez

Création & Réalisation | 3 avenue du Pays d'Auge - 80000 Amiens
RESEC 04/2013 | 03 22 66 12 12 - courrier@resec.com

AVRIL 2013



Le maire communique...

- La situation de trésorerie s'établit au 15 avril 2013 à 1 607 000 €.
- Le maire a signé un bon de commande pour l'acquisition de papier peint par la Maison pour Tous, afin de rénover les pièces au-dessus de la salle des fêtes.
- Le rapport annuel de la SECODE est consultable en mairie.
- Les 5, 6, 7 et 8 juin : vente au déballage dans les établissements DEVRED (problèmes de circulation et de stationnement).
- Le feu d'artifice pour le 13 juillet sera tiré au Pont Prussien pour moins de 35 kg d'explosif. Il sera précédé, comme les années précédentes, d'une retraite aux flambeaux avec animation.



- Les deux points supplémentaires à inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal :
 - Indemnisation du garde champêtre suite aux travaux SNCF.
 - Demande de classement de Boves en B2 dans le cadre de la loi Duflot.

Points mis au vote...

Bilan de la concertation : extension du Pôle Jules Verne

Il n'y a aucune observation au niveau de la commune.

Demande de subvention au titre des amendes de police

Un projet de marquage médian des rue des Déportés Résistants, rue du

Commandant Jan et route de Montdidier a été élaboré.

Le devis s'élève à 22 832,25 €. Le maire est autorisé à solliciter une aide au titre des amendes de police de 50 %.

Demande de subvention pour équiper la crèche



La crèche est encore en évolution. Pour le confort des enfants, le conseil municipal autorise le maire à engager une dépense de mobilier pour un montant de 6 000 euros TTC et de solliciter une aide de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Contrat spectacle du 13 juillet

Le conseil décide de faire appel à une troupe de majorettes. Coût de la prestation : 150 euros.



Contrat troupe de théâtre

Le maire est autorisé à signer une convention avec la troupe "Amalgame" pour un montant de 800 euros.

Convention FDE : allée du Stade

Le conseil municipal décide de passer une convention avec la FDE pour la pose de 3 candélabres, allée du Stade.

Les travaux : ce qui est fait...

Zoom sur...

La rue Victor Hugo...



Des couleurs chatoyantes...



...pour embellir notre commune

... et le parc Jean-Paul Chrétien Laiguillon



Des travaux paysagers...



... pour un cadre de vie...



... accueillant et fleuri

SEANCE DU 18 AVRIL 2013

Bien vivre à Boves

■ Dans le respect de chacun...

Circulation dans le centre-bourg

Il est rappelé que la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h et que le piéton est prioritaire. Ces dispositions doivent être strictement respectées.

Savoir vivre

Avec les beaux jours, les barbecues vont ressortir et les soirées entre copains vont revenir. N'oubliez pas que vos voisins ne font pas toujours la fête... que peut-être même ils sont dans la tristesse, alors restez dans la limite de la bienséance.

De même la corvée de la tonte des pelouses est reconduite. Afin de préserver les relations de bon voisinage, il est préférable de respecter les dispositions de l'arrêté préfectoral qui précise les heures et les jours pendant lesquels l'usage d'outils bruyants est autorisé. Et par ailleurs, les haies ont repris leur développement, pensez à les tailler, afin qu'elles ne débordent pas sur le domaine public.

Ce sont des détails, mais cela ira peut-être mieux en l'écrivant...

Citoyenneté

M^{me} Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées, a visité Amiens le vendredi 12 avril. Lors d'une table ronde, elle a rappelé l'importance de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. En effet, la solitude entraîne de nombreux troubles qui conduisent à une détérioration de l'état de santé. Ainsi, la perte d'appétit, la disparition de certains repères temporels, le défaut de soins voire d'hygiène ont souvent pour origine le fait de ne plus communiquer, de ne plus rencontrer les autres, de se sentir rejeté. Une visite, une attention et parfois rien qu'un regard bienveillant sont des signes qui ne comptent pas mais qui valent de l'or pour celui ou celle qui les reçoit.

Convention FDE : chemin des Voiries

Le conseil municipal décide de passer une convention avec la FDE relative à l'effacement des réseaux chemin des Voiries.

Recrutement d'animateurs

Pour le bon fonctionnement du centre de loisirs sans hébergement de cet été, le maire est autorisé à recruter en qualité et en nombre les animateurs correspondant aux besoins calculés sur la base des inscriptions.

La rémunération des agents contractuels sera définie par les dispositions des règles de traitement des fonctionnaires.



Création d'une commission PDU métropolitain

La commune doit donner son avis sur le projet de Plan de déplacement urbain métropolitain.

La commission suivante est créée :

Président : Jean-Gabriel Georges,
Membres : M^{me} Valérie Lacoudre,
MM. Patrick Budin et Pierre Viel.

Indemnisation du garde champêtre

Dans le cadre des travaux de la SNCF, la gestion du parking de la gare de Longueau a conduit la commune à exercer de manière plus soutenue son pouvoir de police. Il y a lieu d'indemniser le garde-champêtre et de demander à la SNCF de rembourser la commune.

Application des dispositions de la loi Duflot

Afin de faciliter l'évolution de l'habitat sur Boves, il est proposé aux membres du conseil municipal de prendre une délibération conforme à celle de la ville d'Amiens pour ce qui concerne l'application des dispositions de la loi "Duflot".

Respectez les espaces verts et les plantations

L'effort fait par la commune est visible et évident même s'il n'est pas du goût de tous.

Néanmoins, il tend à rendre notre commune accueillante et il est impératif

de respecter les espaces verts et les plantations.

En outre, chacun est invité à fleurir sa façade, à participer au concours des maisons fleuries, ce qui aura le meilleur effet.





Dimanche 28 avril

Sortie Nature : à la découverte des merveilles de la réserve naturelle.

Rendez-vous à

14 h à l'entrée de

la réserve, près du Pont Prussien, rue Manasses Barbier. Réservation auprès de Clémence Lambert : 03 22 89 84 29 ou 06 07 30 41 61.



Concours des maisons fleuries

Pensez à orner vos façades et jardins de mille couleurs...

Le concours se prépare, c'est dès maintenant qu'il faut penser à vos parterres et vos plantations pour mettre davantage de couleurs dans nos vies !

Le jury passera voir vos œuvres florales dans le courant du mois de juillet. Vous serez informés des modalités d'inscription dans le prochain flash Info.



Dimanche 16 juin

Les Ouins-Ouins organisent leur 24^{ème}

réderie, rue Victor Hugo, rue du Général de Gaulle et place Amiral Courbet. Inscriptions à la salle des fêtes :

- pour les Bovois, les 21 et 22 mai,
- pour les extérieurs : le 23 mai.

Renseignements au : 06 19 47 39 03.



Paroisse Saint Domic

Dimanche 19 mai, à 10 h, messe (Pentecôte)

Contact : Brigitte Hopquin au 03 22 09 22 93
Nelly Derumaux au 03 22 09 20 56
Jacqueline Leblan au 03 22 09 24 78

Infos ramassage déchets

SKIREST le mardi,
EMBALTOU le vendredi,
ENCOMBRANTS le 2^{ème} jeudi de juillet et octobre
BRANCHAGES le 3^{ème} vendredi du mois, de juin à novembre.

Attention aux décalages des collectes avec les jours fériés.
Plus d'infos sur : www.boves.fr

Quel scandale arrive à Boves : réservez votre soirée !

Spectacle gratuit !

Samedi 4 mai prochain, à 20 h, venez assister à la salle des fêtes à la pièce de théâtre "Quel scandale" de la troupe AMALGAME.

L'histoire...

Dans trois jours, Philippe Bonamy, acteur mégalo parano, star du petit écran doit épouser Barbara,

un mannequin. Son angoisse : les paparazzis. Il va avoir bien du mal à préserver le secret de sa famille des journaux à scandale, jusqu'à ce que tout dérape...

Le mariage aura-t-il lieu ? Perdra-t-il son rôle ?
Réservation en mairie de Boves.

